AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Adresse électronique: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
305ÈME RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
22 DÉCEMBRE 2011

PSC/PR/BR.(CCCV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AGISSONS POUR LA PAIX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA 305ÈME RÉUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 305ème réunion tenue le 22 décembre 2011, a suivi une communication de la Commission sur les efforts qu'elle déploie en vue de la finalisation du Concept stratégique pour la prochaine phase de la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM).

Le Conseil a suivi les déclarations faites par l'Ouganda, en tant que pays contributeur de troupes à l'AMISOM, la Ligue des États arabes (LEA), les Nations unies et l'Union européenne (UE). La réunion a également vu la participation de l'Éthiopie, en sa qualité de pays assurant la présidence de l'IGAD, du Secrétariat de l'IGAD, des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que des co-Présidents du Groupe des partenaires de l'UA, à savoir le Canada et le Danemark.

Le Conseil s'est félicité des efforts déployés par l'équipe d'évaluation technique conjointe UA-NU pour finaliser le Concept stratégique, comme demandé dans le communiqué publié à l'issue de sa 302ème réunion tenue le 2 décembre 2011 [PSC/PR/COMM(CCCII)], y compris les consultations avec les pays contributeurs de troupes, l'Éthiopie et le Gouvernement fédéral de transition (TFG) de la Somalie, ainsi que les visites sur le terrain effectuées entre le 9 et le 17 décembre 2011.

Le Conseil a demandé à la Commission de poursuivre activement et de parachever le processus de consultation en vue de la finalisation du Concept stratégique, en particulier à travers la convocation rapide d'une réunion des chefs d'État-major et des Ministres de la Défense des pays contributeurs de troupes et d'autres pays intéressés.

Le Conseil a convenu d'examiner, au début du mois de janvier 2012, le Concept stratégique tel qu'il aura été finalisé par la réunion ministérielle envisagée, pour adoption et transmission formelle subséquente au Conseil de sécurité des Nations unies. À cet égard, le Conseil a prié la Commission d'entrer en contact avec l'Afrique du Sud, comme Président entrant du Conseil de sécurité, afin d'inclure, dans l'ordre du jour Conseil de sécurité pour le mois de janvier 2012, un point sur la Somalie et les efforts de l'AMISOM.

Le Conseil a noté avec satisfaction les déclarations faites par les partenaires au sujet de leur engagement renouvelé à soutenir les efforts en cours en vue du renforcement de l'AMISOM pour lui permettre de mieux s'acquitter de son mandat en appui au peuple et aux institutions de la Somalie.

Le Conseil a réitéré son appel aux dirigeants somaliens pour qu'ils s'approprient l'Accord de Kampala du 6 juin 2011 et la Feuille de route politique convenue le 7 septembre 2011, et fassent preuve d'engagement en faveur de la mise en œuvre intégrale et de bonne foi des obligations qui sont les leurs dans ce cadre. Le Conseil a également exhorté les dirigeants somaliens à résoudre rapidement la présente crise parlementaire et à coopérer avec le Représentant spécial du Président de la Commission, le Facilitateur de l'IGAD et le

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies dans leurs efforts visant à faciliter la recherche d'une solution.

Le Conseil a instamment demandé aux dirigeants somaliens et à toutes les autres parties prenantes de faire preuve d'unité de vue, dans l'intérêt de leur pays, et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer l'aboutissement du processus d'élaboration de la Constitution, notamment la Conférence convoquée à Garowe à cette fin.

Le Conseil a réaffirmé les termes du communiqué de sa 302ème réunion, et souligné que les récents développements sur le terrain induits par le retrait forcé d'Al-Shabaab de Mogadiscio et l'opération conjointe conduite présentement par les forces du Kenya et celles du TFG dans le sud et le centre de la Somalie ouvrent une fenêtre d'opportunité unique pour améliorer la sécurité et promouvoir la réconciliation et la stabilité. Le Conseil a formé l'espoir que la communauté internationale dans son ensemble saisira cette opportunité et apportera les ressources et le soutien requis à cette fin, ainsi que pour le relèvement socio-économique rapide des régions pacifiées de la Somalie.

Le Conseil s'est félicité de la déclaration faite par le Secrétaire général des Nations unies au sujet de la relocalisation du Bureau politique des Nations unies pour la Somalie (UNPOS) à Mogadiscio, en janvier 2012.

Le Conseil a appelé TFG à œuvrer à la mise en place d'administrations régionales dans les nouvelles zones libérées par les militaires.

Le Conseil a, une fois encore, appelé la communauté internationale à continuer à fournir l'assistance humanitaire tant nécessaire aux populations affectées des zones libérées de la Somalie frappées par la sécheresse.

AGISSONS POUR LA PAIX
www.makepeacehappen.net

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Peace and Security Collection

2011

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

http://archives.au.int/handle/123456789/2472

Downloaded from African Union Common Repository